



AMRA



Association Mosellane des Radioamateurs

Inscrite au registre des associations du tribunal de Metz sous le volume LXIII N°18

(En cours de transfert vers le ressort du tribunal d'instance de Saint Avold)

Internet : <http://www.amra57.org>

Siège social : 73, rue Poincaré – 57540 PETITE-ROSELLE

N° SIRET 494 269 814

Adhésion Annuelle 2018

(du 1 janvier 2018 au 31 décembre 2018)

Le Conseil d'administration de l'AMRA a fixé le montant de la cotisation à **10€**.

Je soussigné,

Nom : Prénom :

Indicatif :

Adresse :

C. P : Ville :

Téléphone : Email :

Radio Club d'appartenance :

souhaite soutenir l'AMRA et devenir adhérent , je règle ma cotisation par :

Chèque bancaire : ☐ Espèces : ☐

Signature

Ce document est à joindre obligatoirement avec votre règlement, à remettre en mains propres au trésorier ou via la poste à l'adresse ci-dessous. Si règlement par chèque, l'ordre du chèque sera établi à : **A.M.R.A.**

Adresse du trésorier :

Monsieur Arnaud VILLEMIN – 56, cité Rosselange – 57780 ROSSELANGE